

"Je fais le tri dans ma pharmacie"

Autor(en): **Sordat, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 89

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Je fais le tri dans ma pharmacie »

Médicaments périmés ou de première nécessité : avant chaque nouvelle saison, pensez à mettre à jour votre pharmacie de ménage.



D^r ISABELLE SORDAT,
pharmacienne responsable Benu Closelet, Lausanne

Les boîtes de médicaments s'empilent dans vos armoires? Certains sont périmés, d'autres inappropriés et il vous manque le fameux comprimé qui pourrait vous soulager? Il est grand temps de trier votre pharmacie! Dans l'idéal, pensez à le faire à chaque changement de saison: c'est l'occasion de penser à ce dont vous pourriez avoir besoin, en fonction de vos pathologies particulières et de vos petites faiblesses.

RETOUR À LA PHARMACIE

Pour commencer, rapportez à votre pharmacie habituelle tous les médicaments qui ont changé d'apparence, de consistance ou de goût, ceux qui ne sont plus dans leur emballage d'origine et ceux dont l'étiquette est devenue illisible. Vérifiez, ensuite, les dates de péremption. Si la limite est dépassée, le risque de toxicité est faible, mais le principe actif perd de son efficacité. Dans le cas de médicaments qui peuvent sauver des vies (sprays pour l'asthme, adrénaline en injection dans les allergies ou nitroglycérine pour l'angine de poitrine), il faut être extrêmement strict et s'en débarrasser. On ne peut pas se permettre de les utiliser au risque qu'ils soient totalement inefficaces!

D'autres préparations, comme les crèmes ophtalmologiques, les collyres, les sirops et toutes les spécialités en lien avec la sphère ORL (gouttes nasales

par exemple) doivent aussi impérativement être jetés, car, une fois ouverts, ils ne restent stériles que brièvement. Les utiliser au-delà pourrait engendrer des contaminations.

Enfin, rapportez également les comprimés que vous avez cessé de prendre qui étaient destinés à soigner une maladie, en particulier, à un moment donné (psychotropes, antibiotiques, etc.). D'une infection à l'autre, ils ne visent pas les mêmes bactéries. Les conserver et les réutiliser, voilà qui est donc vivement déconseillé : c'est inutile et même dangereux.

LES INDISPENSABLES

Une fois que vous avez fait ce tri-là, examinez ce qui vous reste et complétez, si besoin. Mais parlez-en toujours préalablement avec votre pharmacien! Pensez ainsi à avoir un désinfectant pour les mains et pour les plaies (en spray), du sérum physiologique, de la pommade contre les brûlures et les piqûres d'insectes, des pastilles contre les maux de gorge, des médicaments contre les douleurs et la fièvre (paracétamol), les inflammations (ibuprofène), les allergies, le rhume, les nausées et la diarrhée. Pour ce qui est des produits plus généraux, des brucelles, des compresses stériles, des pansements et un thermomètre feront déjà très bien l'affaire.



AU SEC ET AU FRAIS

Quand votre pharmacie est au complet, conservez vos médicaments dans leur emballage d'origine, avec la notice d'utilisation, la posologie apposée par le pharmacien et les ordonnances pour les traitements sur prescription. Rangez-les dans différentes boîtes que vous placerez ensuite dans une armoire si possible sécurisée et fermée à clé, mais toujours dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière et des variations de température. Oubliez donc la salle de bain! Enfin, vous pouvez accrocher à l'intérieur de la porte de l'armoire une liste avec tous les numéros d'urgence en cas de problèmes, soit celui de votre médecin traitant, de votre pharmacien, le 144 (ambulance), le 117 (police) et le 145 en cas d'intoxication.